

# ACTION URGENTE

## INDE. UN MILITANT DÉTENU EST PRIVÉ DE SOINS MÉDICAUX

**Gokarakonda Naga Saibaba, militant et universitaire, est actuellement en détention provisoire à la prison centrale de Nagpur (État du Maharashtra). Ses jambes sont presque totalement paralysées et il se déplace en fauteuil roulant. Il est privé de médicaments et n'a pas accès à des installations sanitaires adaptées.**

**Gokarakonda Naga Saibaba**, militant de 47 ans, est professeur d'anglais à l'université de Delhi. Il dénonce ouvertement les atteintes aux droits humains commises par les forces de sécurité qui affrontent des groupes armés dans le centre de l'Inde. Le 9 mai, il a été arrêté par la police à Delhi et emmené en avion à Nagpur (État du Maharashtra), où un tribunal local l'a placé en détention provisoire jusqu'au 23 mai 2014.

Gokarakonda Naga Saibaba est détenu en vertu de la Loi relative à la prévention des activités illégales, principal instrument juridique de lutte contre le terrorisme en Inde, car on le soupçonne de se livrer à de telles activités, d'appartenir à une organisation terroriste et de la soutenir, et de conspirer en vue de commettre des actes terroristes.

Paralysé des deux jambes à la suite d'une poliomyélite, il se déplace en fauteuil roulant. Il souffre aussi d'une pathologie cardiaque et d'hypertension, et doit suivre un traitement médicamenteux régulier. Son avocat a indiqué à Amnesty International que la direction de la prison empêchait sa famille de lui faire parvenir les médicaments essentiels à son traitement. Il a ajouté que son client n'avait pas accès à des installations sanitaires adaptées au sein de la prison.

La Loi relative à la prévention des activités illégales définit de façon large et floue les « actes de terrorisme » et l'« appartenance » à des organisations « illégales », et n'est pas conforme aux obligations qui incombent à l'Inde au regard du droit international.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais ou dans votre propre langue :**

- appelez la direction de la prison à faire en sorte que Gokarakonda Naga Saibaba bénéficie des soins médicaux dont il a besoin et puisse accéder à des installations sanitaires adaptées à ses besoins s'il est maintenu en détention ;
- exhortez-la à prendre les mesures nécessaires pour qu'il soit protégé de la torture et des autres formes de mauvais traitements ;
- priez instamment le gouvernement du Maharashtra de recourir à des mesures autres que la détention si cet homme ne peut bénéficier des soins médicaux nécessaires ni d'installations, notamment sanitaires, adaptées à son cas.

### **ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 27 JUIN 2014 À :**

#### Surintendant de la prison

Vaibhav Kamble  
Nagpur Central Jail  
Wardha Road  
Vasant Nagar, Nagpur  
Maharashtra 440 020  
Fax : +91 712 2420679  
Courriel : [spjail\\_nagpur@rediffmail.com](mailto:spjail_nagpur@rediffmail.com)  
Formule d'appel : *Dear Sir, / Monsieur,*

#### Directeur général de la police du

Maharashtra  
Sanjeev S Dayal  
Police Headquarters  
Old Council Hall  
Shaheed Bhagat Singh Marg, Mumbai  
Maharashtra 400 001  
Fax : +91 22 2202 6672  
Courriel : [dgpms.mumbai@mahapolice.gov.in](mailto:dgpms.mumbai@mahapolice.gov.in)  
Formule d'appel : *Dear Sir, / Monsieur,*

#### **Copies à :**

Ministre de l'Intérieur du Maharashtra  
R R Patil  
7<sup>th</sup> Floor, World Trade Centre  
Cuffe Parade  
Mumbai  
Maharashtra 400 005  
Fax : +91 22 2215 1733  
Courriel : [min.home@maharashtra.gov.in](mailto:min.home@maharashtra.gov.in)

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Inde dans votre pays (adresse/s à compléter) :**

Nom(s), adresse(s), n° de fax ; courriel ; formule d'appel.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## INDE. UN MILITANT DÉTENU EST PRIVÉ DE SOINS MÉDICAUX

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

Depuis 2005, des militants actifs dans les domaines social et politique et des défenseurs des droits humains ont fait l'objet de fausses accusations et ont été emprisonnés pour avoir mis en lumière la situation des droits humains dans le centre de l'Inde.

Parmi eux figurent Binayak Sen, de l'Union populaire pour les libertés publiques (PUCL), Kartam Joga, responsable adivasi du Parti communiste indien, Soni Sori et Lingaram Kodopi, militants adivasis, et Prashant Rahi, journaliste et militant.

En Inde, plusieurs groupes de défense des droits humains ont signalé à plusieurs reprises des cas où la Loi relative à la prévention des activités illégales avait été utilisée de manière abusive. Ainsi, des militants défendant les droits des adivasis et des dalits, et exerçant pacifiquement leurs droits aux libertés d'expression et d'association ont été placés en détention sur la base d'éléments de preuve fabriqués de toutes pièces et de fausses accusations.

Certaines dispositions de ladite Loi sont contraires aux normes internationales relatives aux droits humains et sont susceptibles de conduire à des violations de ces droits. Le texte a été modifié en 2008, faisant ainsi passer la durée minimale de détention des suspects de 15 à 30 jours et la durée maximale de 90 à 180 jours. En outre, il ne prévoit aucune garantie adéquate contre la torture et tous les peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants qui peuvent être infligés aux détenus en détention provisoire, et renverse la charge de la preuve pour certains crimes graves en obligeant l'accusé, dans certaines circonstances, à prouver son innocence.

Nom : Gokarakonda Naga Saibaba  
Homme

AU 131/14, ASA 20/013/2014, 16 mai 2014